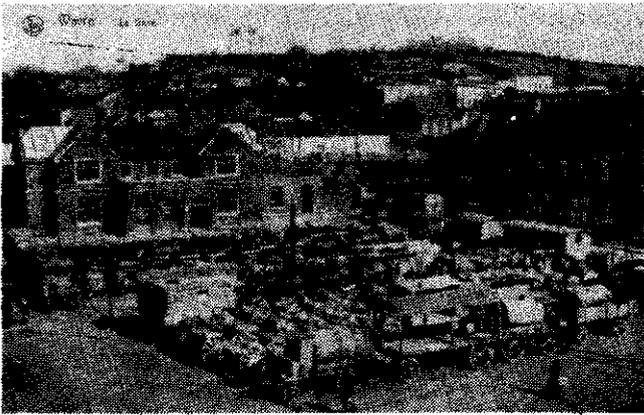


# CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE.

BULLETIN PERIODIQUE

EDITEUR RESPONSABLE : G. OTTEN  
24, RUE HAUTE  
1300 WAVRE



N° 192

J A N V I E R 1 9 8 5

Bulletin mensuel ne paraissant pas en juillet et août

Prochaine réunion du club philatélique : jeudi 17 janvier 1985  
à partir de 19 H 30 au local habituel "Café de la Paix, place  
du Sablon à Wavre.

Séance d'échanges - Carnets à choix de Liège, Vielsalm et Bru-  
ges.

Réalisation inter-membres (pages 5, 7 et 8)

Distributions des nouveautés.

Tombolas gratuite et payante animées par Joseph Hoeyenbrugge.

Lots de la tombola payante

Belgique : Poste aérienne N° 24 Centenaire du timbre 1300 F xxx

Belgique : 1225-30 Enfants handicapés 70 F fr xxx

Belgique : BF 40 & 41 Reine Elisabeth 45 F fr xxx

Belgique : 1243-45 Campagne contre la faim 23,5 F fr xxx

Belgique : 1547-48 Sports 90 F xxx

Suisse : Service 394 (2); 395 et 396 s/lettre 38 F fr 0

Allemagne occidentale : Bizone 36 II tbre de 1947 surch 30 F fr 0

Liechtenstein : 364; 366(2) Europa 1982 16 F fr 0

PETITES ANNONCES

Offre 25 F pour 100 points Artis-Historia et 30 F pour 100  
points Soubry

Recherche 1 journal de chaque pays du monde

Recherche ancienne cartes postales de WAVRE ET MELLETT

Recherche Chromos Jacques - Races humaines N° 69 - Sports insou-  
lites N° 110 et 120

Recherche Chromos Côte d'or - Nos enfants royaux : 4e série N° 4 -  
5e série N° 5 - 7e série NO 4 - 5 - 7 - 8 et 10

Recherche pièces de monnaie Mauritanie, Guinée-Bissau, Guinée  
équatoriale, Qatar, Corée du Nord

Guy OTTEN rue Haute, 24 - 1300 W A V R E Tél 010/22.25.12

A U D R A P E A U B E L G E S.P.R.L.  
Marchand-Tailleur  
Confections pour hommes et jeunes gens  
rue Haute, 24 1300 WAVRE Tél 010/22.25.12

C A F E D E L A P A I X  
Cercle d'échecs  
Club philatélique Deux salles pour réunions  
Union des fanfares  
Place A Bosch, 42 1300 WAVRE Tél 010/22.34.96

Pour toutes vos assurances et prêts  
Pour votre épargne  
BRIGITTE LORGE-LADRIELLE & MARCEL LADRIELLE  
rue du Chemin de Fer, 15 1300 Wavre Tél 010/22.23.28  
Ouvert de 9 à 12 H et de 13 à 16 H sauf le samedi sur rendez-vous

SOUPER DU CLUB PHILATELIQUE  
oooooooooooooooooooooooooooo

Le 18e souper gastronomique du club philatélique aura lieu le samedi 19 janvier à partir de 19 H 30 au restaurant "Le Grand Duc", rue des Fontaines à Wavre.

MENU

Apéritif	Participation : 1.230 F par
Parade de terrines de gibier	personne tout compris (apéritif,
Cassolette diéppoise	repas, vins, services et TVA).
Faisan Fine Champagne	Inscriptions jusqu'au samedi
Charlotte au chocolat	12 janvier auprès de M P Jottard,
Moka	CCP 000-0795064-52

ASSIDUITE RECOMPENSEE  
oooooooooooooooooooooooooooo

A l'issue de la réunion du mois de décembre, 24 membres du club, totalisant chacun au moins 7 présences sur 10 réunion en 1984, seront les invités du club en février-mars prochain pour le traditionnel souper aux moules. Il s'agit de : MM De Groot, Lamberg, Mercier, Havronne, D wals, Masy, Boveroux, Cuvelier, Hoeyenbrugge, Gilson, Jottard, Wyns, Dechesné, Draye, Trompet, Delwiche, Jancart, Miroir, Winand, Van Hoegaerde, Demaiffe, Vandeneucker, Vansevert et Otton.

COTISATIONS  
oooooooooooo

Si une croix rouge figure ci-contre, cela signifie que nous n'avons pas encore reçu votre cotisation pour 1985. Il est encore possible de vous mettre en règle en versant 300 F ou 200 F pour les moins de 25 ans au Compte 654-0002229-38 "Cotisations-Club philatélique de Wavre".

Annuellement, des dizaines de demandes, sont introduites en vue de l'émission de timbres soit touristiques, soit dédiés à une personne célèbre ou rappelant un anniversaire marquant ou encore destinés à rehausser l'éclat d'une manifestation peu commune. Il entre dans les compétences de la commission philatélique d'examiner toutes ces requêtes et de donner un avis à l'autorité supérieure qui doit alors prendre les décisions en dernier ressort.

Le 23 décembre 1978 paraissait au "Moniteur" belge un arrêté royal daté du 31 octobre précédent, fixant la composition et la mission de la commission philatélique et abrogeant divers textes antérieurs, notamment les A.R. des 20 mars 1961 et 7 décembre 1966. Le contenu de ce nouvel arrêté, entrant en vigueur le 1er janvier 1979, nous apprend entre autres que :

- la commission philatélique est "une commission consultative ayant pour mission de donner un avis au ministre qui gère la régie des postes sur toutes questions relatives à l'émission de valeurs postales, qui lui sont soumises par ce ministre;
- les membres de la commission sont nommés par le ministre qui gère la régie des postes.

La commission philatélique est composée de 12 membres (ndlr : au lieu de 11 - A.R. du 20-03-61 - puis de 14 - A.R. du 7-12-66) - se répartissent comme suit :

- 4 fonctionnaires en activité appartenant à la régie des postes et choisis parmi ceux du rang 13 et au-delà;
- 8 membres choisis en raison de leur compétence spéciale en matière philatélique, culturelle ou artistique. Le mandat de ces huit membres est fixé à cinq ans, mais cesse d'office dès que le membre atteint 65 ans d'âge.

Le ministre qui gère la régie des postes désigne le président parmi les quatre fonctionnaires en activité. En cas d'indisponibilité du président, celui-ci choisit un remplaçant parmi les trois autres fonctionnaires.

Le ministre peut commissioner l'un des membres de la commission philatélique en qualité de commissaire général aux expositions philatéliques nationales et internationales.

- Les fonctions de président et de membre de la commission philatélique sont gratuites.
- Le secrétariat de la commission philatélique est assuré par un fonctionnaire de la régie des postes désigné par l'administrateur général.

Enumérée par Mme Paula d'Hondt-Van Opdenbosch, secrétaire d'Etat

aux PTT, adjoint au ministre des Communications et des PTT, dans sa réponse à une question parlementaire de M le député Marc Les-tienne, la commission se composait fin 1983, en tant que fonctionnaires en activité appartenant à la Régie des postes, de :

M A Bruggeman, inspecteur général, responsable des services philatéliques, président de la commission, habitant Bruxelles.

M J Malfliet, percepteur principal A, ancien dirigeant de la philatélie, demeurant à Waasmunster.

M K Lefebure, directeur régional à Gand, habitant Sint-Pieters-Leeuw.

M H De Rick, directeur régional à Anvers, demeurant à Lede-Impe.

Les huit membres choisis en raison de leur compétence spéciale en matière philatélique, culturelle ou artistique étaient :

M J Stibbe, président honoraire de la fédération internationale de philatélie (FIP) et président - à l'époque - de la fédération royale des cercles philatéliques de Belgique (FRCPB), demeurant à Bruxelles.

M A Schithecotte, vice-président de l'association internationale des éditeurs des catalogues des timbres-poste (ASCAT) et président de "l'International Federation of Stamps Dealers Associations" (IFSDA), habitant à Rhode-Saint-Genèse.

M L Gilles, président de la "Royale philatélie bruxelloise", demeurant à Schepdaal.

- M J-P De Handschutter, chargé de cours à l'UNIGRA (Union des industries graphiques), demeurant à Bruxelles.

M H Liebaers, ancien conservateur en chef de la Bibliothèque royale, commissaire royal pour la reconstruction des établissements scientifiques nationaux, demeurant à Bruxelles.

M S de Kerckhove d'Ousselghem, directeur de la Revue nationale, président de la commission de rénovation du musée royal de l'Armée, demeurant à Bruxelles.

M R Lemal, vice-président de l'Entier postal, administrateur de la société d'aérophilatélie, demeurant à Bruxelles.

M L Melis, membre du conseil d'administration de la Sabena, habitant à Anvers.

Le mandat des membres non administratifs étant arrivé à expiration à la Saint-Sylvestre 1983, un nouvel arrêté royal fut pris le 31 janvier 1984 "vu l'urgence" et "considérant que la nécessité de prendre sans retard les mesures nécessaires à l'instauration d'une nouvelle commission philatélique résulte de l'impossibilité dans laquelle se trouve la commission philatélique actuelle de se réunir valablement et dans le souci d'assurer la continuité et la régularité du fonctionnement de cet organisme".

(suite page 6)

REALISATIONS INTER MEMBRES  
DU JEUDI 17 JANVIER 1985

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
1	Belgique	P.A. 1-4	xx	500	160	—
2		P.A. 5	xx	2000	650	—
3		P.A. 6-7	xx	500	160	—
4		P.A. 8-11	xx	600	200	—
5		P.A. 12-13	xx	140	45	—
6		P.A. 15-23A	xxx	1100	500	510
7		P.A. 24	xxx	1300	600	620
8		P.A. 25	xxx	400	190	190
9		P.A. 26-27 tryptique	xxx	2800	1400	1400
10		P.A. 28-29	xx	250	80	—
11		P.A. 30-35	xxx	160	75	—
12		1163-68	xxx	900	425	460
13		1169-71	xxx	120	55	—
14		1176-81	xxx	1000	480	490
15		1182-87	xxx	650	290	290
16		1188-90	xxx	200	95	—
17		1198-1203	xxx	440	215	215
18		1205-11	xxx	425	210	—
19		1216-21	xxx	425	190	—
20		1225-30	xxx	400	190	—
21		1233-38	xxx	400	190	190
22		1241-42	xxx	200	95	—
23		1243-45	xxx	100	50	—
24		BF 11	xxx	600	290	290
25		BF 12	xx	500	160	—
26		1262-68.	xxx	350	160	—
27		P.A. 5 + 309 + 312 sur lettre l'aïson Belgique-Congo du 05 décembre 1930	0		1750	—
28		386 sur carte emportée en bal- lon Belgica par Demuyter le 21-07-35 avec 2 timbres polonais pour le retour	0		150	150
29		472 avec variété "dirigeable" sur carte vendue à l'exposition philatélique d'Ostende le 14-08-38 au profit de la Basilique de Koekelberg	0		55	55
30	Belgique	756-60	xx	1250	400	—
31		961-63	xxx	625	300	300
32		964-66	xxx	425	200	200
33		968	xxx	70	35	40
34		969-80	xxx	180	90	90
35		971-72; 986	xxx	115	55	65
36		987-89	xxx	750	350	350
37		994-85	xxx	700	215	—
38		1008-10	xxx	150	70	70
39		1013-18	xxx	650	300	330
40		1022-23	xxx	130	65	65
41		1024	xxx	100	50	—
42		1025-26	xxx	250	110	110
43		1032-36	xxx	1500	675	740
44		1053-62	xx	625	190	220
45		1121	xxx	65	30	34
46		1147-49	xxx	550	250	250
47		1176-81	xxx	1000	450	500

3414  
800  
2614  
130  
2784

240 = 4620  
186380

55  
4860

174  
2840

WAVRE (Wavera superior) dont la première mention remonte à 1050, était à l'origine un domaine comtal.

Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, le duc de Brabant y installa un seigneur local, qui fit construire son château et sa ferme seigneuriaux entre le coteau des Hayettes et la prieuré bénédictin.

Le domaine des Templiers, concédé par le duc vers 1136-1140, le domaine de Bilande, concédé en 1173, une partie du Sablon, le Grand Cortil et la ferme de Lauzelle, concédés par le duc à l'abbaye d'Affligem à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, échappaient à la compétence du seigneur.

Au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, la population s'accrut comme partout en Europe et des défrichements importants furent effectués depuis la chaussée de Bruxelles jusqu'à l'Hosté et vers Stadt ainsi que Bilande.

La ville, située au carrefour des grands chemins Bruxelles-Namur et Nivelles-Louvain, devint le centre commercial de la région. Des marchés hebdomadaires s'y tinrent le mercredi et le samedi de chaque semaine. Une classe bourgeoise apparut, mentionnée pour la première fois en 1209. Celle-ci obtint du duc de Brabant, avec l'accord du seigneur, une charte de franchise selon le droit de Louvain, délivrée le 23 avril 1222. Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, des foires annuelles se tenaient les 8 et 22 septembre aux alentours du prieuré de Basse-Wavre et sur les prés de l'Herbatte. Elles furent gratifiées de privilèges par Marie de Bourgogne et son mari Maximilien d'Autriche en 1480 et 1481. Le 8 mars 1489, les troupes de Maurice de Saxe, lieutenant de Maximilien, pillèrent et incendièrent la ville révoltée.

A partir de 1560, la ville subit les contrecoups des guerres de religion. Elle fut incendiée en 1586, 1592 et 1594.

En 1604, la garnison espagnole mutinée pilla et incendia la cité. La peste la ravagea en 1624 et 1628. Les habitants infectés devaient se réfugier dans des cabanes sises auprès de l'Ermitage, situé en contrebas du Bois de Beumont.

De 1666 à 1710, la ville souffrit des ravages causés par les guerres de Louis XIV. Le 28 avril 1695, un incendie fortuit la détruisit presque entièrement. En 1714, un nouvel incendie la ravagea.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle fut une longue période de paix. Les habitations se multiplièrent autour du Grand Cortil, au Sablon et entre la Dyle et la rue de Nivelles. On appela ce nouveau quartier le Faubourg Saint-Jean.

Les Carmes s'installèrent à Wavre en 1655 et construisirent leur couvent à l'emplacement de l'Hôtel de ville actuel. Ce couvent fut fermé le 7 janvier 1797.

Les Récollets, succédant aux Bénédictins qui avaient ouvert un collège d'humanités en 1656, ouvrirent un nouveau collège dans la rue du pont en 1661. Ils construisirent leur couvent de 1670 à 1673 sur un pré situé dans la rue de Nivelles et qui leur avait été donné par Pierre Clarboets, greffier de Wavre. Le wavrien Jean-Baptiste Boucqueau fut primus de l'Université de Louvain en 1765.

La Révolution brabançonne agita fortement la ville. Les wavriens constituèrent un corps de volontaires. Sous la Révolution, la ville devint le centre d'un canton administratif. L'église paroissiale fut fermée de septembre 1797 à 1803. La chasse de Basse-Wavre avait été mise en lieu sûr en 1794. Les wavriens la récupérèrent en 1805.

Le 18 juin 1815, la ville fut le théâtre de violents combats entre les troupes de Grouchy et l'arrière-garde prussienne de Blücher. En septembre 1830, des volontaires wavriens participèrent aux combats de Bruxelles contre les Hollandais.

No Lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
48	Belgique	43	xx	125	50	50
49		45	xx	550	200	—
50		48	xx	350	150	—
51		54	xx	60	25	25
52		114	0	625	150	160
53		289	xx	1000	400	—
54		335-40	xxx	700	325	320
55		341 (6)	xxx	200	150	130
56		402 (6)	xxx	600	240	240
57		423 N.D.	xx	235	80	—
58		625-30	0	175	70	75
59		814-17	0	230	80	—
60		861	xx	1100	300	—
61		PA. 8 (4) et 9 (4)	xxx	260	100	—
62		présos série 34	xxx	175	55	65
63		423 avec pubs et tête-bêche			180	180
64		1026 A (100)	xxx	500	150	—
65		1026 B (100)	xxx	500	150	—
66		1026 C (100)	xxx	500	150	—
67		1 carnet échanges			150	200
68		1 carnet échanges			200	200
69		1 carnet échanges			180	180
70		1 carnet échanges			150	150
71	France	1366-67	xxx	15	50	—
72		1422	xxx	200	600	—
73	Congo bel	P.A. 1-15; 15; 16-17	xxx	770	325	325
74	France	123	0	27,5	82	80
75		207	0	100	300	—
76		208	0	225	675	—
77		259	0	16,5	50	—
78		262	0	225	675	—
79		426	xx	35	105	—
80		430	xx	52,5	158	—
81		426-39	xx	100	300	—
82		520; 605	xx	13	39	—
83	Hongrie	P.A. 55-56 (2)	xx	20	50	50
84		P.A. 58-65	xxx	50	125	—
85		P.A. 90	xxx	150	400	—
86		P.A. 90 A	xxx	200	500	—
87		P.A. 97A-105	xxx	80	220	—
88	Monte Casino	17-20	xxx	100	240	—
89	Rhodésie	196-99	xxx	15	40	—
90		200	xxx	9	30	—
91		201	xxx	9	30	—
92		202-07	xxx	45	125	—
93		208-11	xxx	40	110	—
94		212; 217-19	xxx	17,5	50	—
95	Suisse	427(2); Serv 269(2); 774(2)	xxx	7,5	26	—
96		428-31	xxx	55	192	—
97		433-36	xxx	30	105	105
98		433-36	xxx	30	105	105
99		769-73E	xxx	14	49	50
100		775-77; 783-85	xxx	9,5	33	33
101		795-98	xxx	60	210	—
102		901-04	xxx	15	52	50
103		914-17	xxx	18,5	65	65
104		950-53/BF 22	xxx	75	250	—
105	Belgique	BF 15-16	xxx	1500	450	450
106		567 A	xxx	500	150	—

1975-100-1875

1313-65=1248

No lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
5e 107	Belgique	876-78 (4)	xxx	7400	3000	3000
108		918-23 (4)	xxx	13200	5600	—
109		615-22 (4)	xxx	800	300	300
110		458-65 oblitér 1er jour	0	500	180	—
111		488-95 oblitér 1er jour	0	1600	500	—
112		513-18 oblitér 1er jour	0	2500	800	—
113		532-37 oblitér 1er jour	0	800	250	—
114		973-78 FDC	0	2000	700	—
115		1047-52 FDC	0	300	100	100
116		1198-1203 FDC	0	500	150	—
117		1241-42 FDC	0	275	80	—
118		1267 A Carnet	xxx	1100	450	450
119		1267 B Carnet	xxx	1100	450	450
120		P.A. 1-4	xxx	900	400	400
121		P.A. 5	xxx	2750	1200	1200
122		P.A. 6-7	xxx	1250	500	530
123		P.A. 10A-11A	xxx	15000	7000	—
124	C.P. 369-72	xxx	10000	3500	—	
125	292 C-G	xxx	3400	1500	1500	
126	292 H	xx	600	200	—	
127	Congo bel	séries complètes entre N° 106 et 227	xx/xxx	8740	1650	1650
128	France	Carnet Croix-Rouge 1953	xxx	600	1900	1900
129		Carnet Croix-Rouge 1958	xxx	90	300	300
130		Carnet Croix-Rouge 1960	xxx	175	570	570
131		Un album entre 1960 et 68 Poste, P.A., B-F....	xxx	3900	10000	12400
6e 132	France	1066-71	xxx	275	900	900
133		1072-75	xxx	72,5	250	250
134		1076-77	xxx	50	200	200
135		1082-88	xxx	95	360	360
136		1089-90	xxx	50	175	175
137		1095-98	xxx	35	110	120
138		1100-04	xxx	32,5	100	100
139		1118-19	xxx	50	150	150
140		1125-31	xxx	18,6	60	85
141		1132-38	xxx	65	225	225
142		1140-41	xxx	45	150	150
143		1142-45	xxx	40	125	125
144		1146-49	xxx	47,5	150	—
145		1152-55	xxx	30	100	100
146		1157-60	xxx	27,5	75	75
147		1161-64	xxx	47,5	150	170
148		1166-71	xxx	100	350	390
149		1192-94	xxx	75	250	250
150		1198-1202	xxx	20	70	—
151		1207-12	xxx	80	280	—
152		1230-34A	xxx	110	350	350
153		Préos 119-22	xxx	310	1000	—
154		1235-41	xxx	52,5	160	160
155		1248-52	xxx	90	250	250
156		1257-62	xxx	135	475	—
157		1278-79	xxx	40	140	—
158		1288-91	xxx	30	100	—
159		1295-300	xxx	95	320	325
160		1301-05	xxx	22	70	70
161		1311-18	xxx	40	125	125
162		1319-22	xxx	115	400	400
163		1323-24	xxx	35	125	125
164		1345-50	xxx	140	460	460
165	1363-65	xxx	100	350	—	

620 = 780

6090-305 = 5785